

# LICENCE D'UTILISATION DES ORTHOPHOTOGRAPHIES REALISEES PAR AERODATA EN REGION PARISIENNE

## Préambule

**Aerodata France** est une entreprise innovante, spécialisée dans l'acquisition et la production de données cartographiques par moyens aéroportés, faisant appel à des processus technologiques avancés (photographie aérienne, laser aérien ou LiDAR, thermographie aérienne, acquisition multi spectrale).

Depuis 2012, **Aerodata France** réalise tous les ans une campagne d'acquisition haute résolution sur tout ou partie du territoire correspondant à la tâche urbaine de L'agglomération parisienne ("petite couronne"). L'objet de ces campagnes est la production d'orthophotographies dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Taille du pixel : 12,5cm
- Dévers maximal : 15%
- Précision planimétrique : EMQ<50cm

## Bénéficiaire

La présente licence est concédée par **Aerodata France** pour la durée légale de protection par le droit d'auteur à la personne physique, morale, service ou entité opérationnelle suivante, ci-après dénommé le licencié:

**Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF)**  
**14, rue Saint-Benoît**  
**75006 Paris**

Par extension, les adhérents ou futurs adhérents au SEDIF, ainsi que son délégataire Veolia Eau-d'Ile-de-France SNC, bénéficieront des mêmes droits, sous réserve du respect des conditions ci-après énoncées. La liste des ayants droits est annexée à la présente licence.

L'utilisation des orthophotographies produites par **Aerodata France** est soumise à l'acceptation des conditions ci-après décrites.

En utilisant les orthophotographies qui sont fournies par **Aerodata France**, le licencié et ses ayant-droits reconnaissent expressément accepter les termes de cette licence. Toutes les orthophotographies sont protégées par les lois sur le droit d'auteur, le copyright, la propriété des photographies. Les droits d'exploitation y afférents restent propriété d'**Aerodata France** qui ne fait que concéder au licencié et à ses ayant-droits une licence d'utilisation.

IM

## Objet de la présente licence

La présente licence est concédée pour l'orthophotographie réalisée par Aerodata France en 2012.

## Conditions d'utilisation

### Utilisations autorisées

Conformément aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle et sous réserve de la mention « © Aerodata2012 » (voir article "Droits" ci-après) et aux prescriptions du marché n°2012148, passé dans le cadre du Groupement de Commandes pour les services et fournitures en matière de SIG, dont le SIPPAREC est le coordonnateur, et dans le cadre duquel s'inscrit le présent contrat de licence, le licencié et ses ayants-droits sont autorisés à :

- Mettre à disposition les données sur intranet à un nombre illimité d'utilisateurs de l'institution du licencié et de ses ayants-droits ;
- Mettre à disposition les données à des prestataires titulaires de marchés d'études ou de numérisation de données ;
- Imprimer librement les données au format papier ;
- Mettre à disposition les données sur Internet, en consultation uniquement, à un nombre illimité d'utilisateurs. L'impression au format PDF est autorisée ;
- Publier sous format électronique (web services) les données sur internet ou extranet (avec mention « © Aerodata2012 ») sans limitation du nombre d'utilisateurs. Le téléchargement de ces données n'est pas autorisé depuis l'interface Web. L'impression au format PDF est autorisée ;
- Créer de nouvelles données (digitalisation, cartographies, relevés de données...).

### Utilisations interdites

Ce contrat de licence ne permet pas de :

- Céder à titre gracieux ou onéreux les données de l'orthophotographie à un tiers à des fins commerciales ;
- Permettre le téléchargement de tout ou partie de l'orthophotographie numérique en dehors du licencié et de ses ayants-droits ;

## Droits

Tous les droits sur les orthophotographies sont la propriété d'Aerodata France et la concession de cette licence n'entraîne aucun transfert de propriété. En acceptant les termes de ce contrat de licence, le licencié et ses ayants-droits ne deviennent pas propriétaire de l'orthophotographie. Ils disposent seulement d'un droit d'usage comme défini ci-dessus.

HM

Les orthophotographies sont protégées par les lois sur le droit d'auteur (inaliénable) et sur le copyright et il convient donc de les utiliser comme tout autre produit protégé. Toute représentation et /ou reproduction intégrale et /ou partielle qui ne rentrent pas dans le cadre de la présente licence est une contrefaçon qui peut être punie par la loi (Articles L.335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle).

La présente licence est régit par la seule loi française et tout litige quant à son interprétation ou son exécution relèvera exclusivement des tribunaux français.

Dans toutes les utilisations faites des orthophotographies, le licencié et ses ayant-droits devront faire figurer de manière évidente et visible la mention des droits **d'Aerodata France** de la manière suivante : **©Aerodata 2012**.

Pour le licencié

Nom de l'organisme : Syndicat des Eaux d'Ile-de-France

Cachet, date et mention manuscrite « lu et accepté » :

24 SEP. 2013

« lu et accepté »

Le Président,



*Santini*

**André SANTINI**  
Ancien Ministre  
Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux

Pour Aerodata France

Cachet, date et mention manuscrite « lu et accepté » :

A Lille, le 30 Août 2013,

« lu et accepté »

*[Signature]*

**Hervé MARTEEL**  
Cogérant

**aerodata**  
55, Boulevard de Strasbourg  
59000 Lille  
Tél. 03 20 20 51 85 - Fax 03 20 20 51 86

## Annexe: liste des ayants droits du SEDIF

NOM de Collectivité	CODE INSEE
Brou-sur-Chantereine	77055
Chelles	77108
Vaires-sur-Marne	77479
Villeparisis	77514
Houilles	78311
Jouy-en-Josas	78322
Les Loges-en-Josas	78343
Le-Mesnil-le-Roi	78396
Sartrouville	78586
Velizy-Villacoublay	78640
Viroflay	78686
Athis-Mons	91027
Bievres	91064
Igny	91312
Juvisy-sur-Orge	91326
Massy	91377
Palaiseau	91477
Verrieres-le-Buisson	91645
Wissous	91689
Antony	92002
Bagneux	92007
Boulogne-Billancourt	92012
Bourg-la-Reine	92014
Chatenay-Malabry	92019
Chatillon	92020
Chaville	92022
Clamart	92023
Clichy-la-Garenne	92024
Fontenay-aux-Roses	92032
Issy-les-Moulineaux	92040
Levallois-Perret	92044
Malakoff	92046
Meudon	92048
Montrouge	92049
Neuilly-sur-Seine	92051
Le Plessis-Robinson	92060
Puteaux	92062
Sceaux	92071
Sevres	92072
Vanves	92075

NOM de Collectivité	CODE INSEE
Aubervilliers	93001
Aulnay-sous-Bois	93005
Bagnolet	93006
Bobigny	93008
Bondy	93010
Le Bourget	93013
Clichy-sous-Bois	93014
Coubron	93015
La Courneuve	93027
Drancy	93029
Dugny	93030
Epinay-sur-Seine	93031
Gagny	93032
Gournay-sur-Marne	93033
L'Ile Saint-Denis	93039
Les Lilas	93045
Livry-Gargan	93046
Montfermeil	93047
Montreuil-sous-Bois	93048
Neuilly-Plaisance	93049
Neuilly-sur-Marne	93050
Noisy-le-Grand	93051
Noisy-le-Sec	93053
Pantin	93055
Les-Pavillons-sous-Bois	93057
Pierrefitte-sur-Seine	93059
Le Pre Saint-Gervais	93061
Le Raincy	93062
Romainville	93063
Rosny-sous-Bois	93064
Saint-Denis	93066
Saint-Ouen	93070
Sevran	93071
Stains	93072
Vaujours	93074
Villemomble	93077
Villetaneuse	93079
Ablon-sur-Seine	94001
Alfortville	94002
Arcueil	94003

NOM de Collectivité	CODE INSEE
Bry-sur-Marne	94015
Cachan	94016
Champigny-sur-Marne	94017
Charenton-le-Pont	94018
Chennevieres-sur-Marne	94019
Chevilly-Larue	94021
Choisy-le-Roi	94022
Fontenay-sous-Bois	94033
Fresnes	94034
Gentilly	94037
L Hay-les-Roses	94038
Ivry-sur-Seine	94041
Joinville-le-Pont	94042
Le Kremlin-Bicetre	94043
Maisons-Alfort	94046
Nogent-sur-Marne	94052
Orly	94054
Le-Perreux-sur-Marne	94058
Rungis	94065
Saint-Mande	94067
Saint-Maurice	94069
Thiais	94073
Villejuif	94076
Villeneuve-le-Roi	94077
Villiers-sur-Marne	94079
Vincennes	94080
Vitry-sur-Seine	94081
Andilly	95014
Argenteuil	95018
Auvers-sur-Oise	95039
Beauchamp	95051
Bessancourt	95060
Bethemont-la-Forêt	95061
Bezons	95063
Butry-sur-Oise	95120
Chauvry	95151
Corneilles-en-Parisis	95176
Deuil-la-Barre	95197
Domont	95199
Eaubonne	95203

NOM de Collectivité	CODE INSEE
Ecouen	95205
Enghien-les-Bains	95210
Ermont	95219
Franconville	95252
Frepillon	95256
La Frette-sur-Seine	95257
Groslay	95288
Herblay	95306
Margency	95369
Meriel	95392
Mery-sur-Oise	95394
Montigny-les-Cormeilles	95424
Montlignon	95426
Montmagny	95427
Montmorency	95428
Pierrelaye	95488
Piscop	95489
Le Plessis-Bouchard	95491
Saint-Brice-sous-Forêt	95539
Saint-Gratien	95555
Saint-Leu-la-Forêt	95563
Saint-Prix	95574
Sannois	95582
Sarcelles	95585
Soisy-sous-Montmorency	95598
Taverny	95607
Valmondois	95628
Villiers-Adam	95678
Villiers-le-Bel	95680

NOM de Collectivité	CODE INSEE
Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons	200000776
Communauté d'Agglomération Aeroport du Bourget	200006385
Communauté d'Agglomération Europ Essonne	200006922
Communauté d'Agglomération Est-Ensemble	200023430
Communauté d'Agglomération Seine-Defense	200026979
Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc	247800584
Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne	249100496
Communauté d'Agglomération Hauts de Bièvre	249200015
Communauté d'Agglomération Sud de Seine	249200056
Communauté de Communes Chatillon-Montrouge	249200072
Communauté d'Agglomération Clichy-Montfermeil	249300070
Communauté d'Agglomération Plaine-Commune	249300088
Communauté d'Agglomération Val de Bièvre	249400060
Communauté d'Agglomération Val et Forêt	249500398
Communauté d'Agglomération Le Parisis	249500521

#### Le délégataire du SEDIF

VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC